

Le Courrier du Loiret, 21 septembre 2017

Sénatoriales

La profusion dans la confusion

Parmi les huit listes qui se mesurent aux élections sénatoriales du dimanche 24 septembre, plusieurs s'affrontent alors qu'elles sont dans le même camp.

Heureusement que l'électeur loirétain - déjà gavé d'élections - n'est pas appelé aux urnes, dimanche 24 septembre, car une chatte n'y retrouverait pas ses petits !

Pour ravir l'un des trois sièges de sénateur à la Chambre haute pas moins de huit listes s'affrontent dans le département : parti communiste, parti socialiste, La République en marche, Front national, Les Républicains, une liste divers droite, une liste indépendante (Reconnaissance des élus locaux) et enfin une liste majorité présidentielle. Ce seront les grands électeurs (députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers départementaux et conseillers municipaux) qui trancheront cette élection à la représentation proportionnelle.

Ce déluge de candidats n'est pas étranger à la di-



Dans le Loiret, trois sénateurs siègeront dans l'hémicycle du palais du Luxembourg.

vision qui règne dans les rangs de la droite et au sein du camp pro-Macron.

Résumons : à droite, Jean-Noël Cardoux, sénateur LR sortant, sera confronté au dissident Hugues Saury, président du conseil départemental, tout aussi LR que le sus-nommé. Ce qui donne lieu à des alliances assez insolites dans le Pithiverais : Jean-Claude Bouvard, est

en troisième position sur la liste de Jean-Noël Cardoux pendant que Monique Bévrière occupe la deuxième place sur celle d'Hugues Saury. Et nul n'ignore que les deux co-

listiers sont respectivement président et vice-président de la communauté de communes du Pithiverais...

Dans le camp de la majorité présidentielle, c'est

aussi sûrement la discorde. La liste officiellement estampillée La République en marche menée par Aline Mériaux est menacée par la candidature de Benoît Lonceint sous la bannière majorité présidentielle.

Jean-Pierre Sueur (PS), en lice pour un troisième mandat de six ans n'en espérait sûrement pas tant !

PHILIPPE DE LA GRANGE